

L'an deux mille vingt et un, le 05 du mois de juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 29 juin 2021, s'est assemblé au Rocher de Palmer, Salle 1200, à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÖET, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Philippe TARDY, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Fernanda ALVES ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Gérard CASTAIGNEDE, Fathia BARKA ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOU, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI.

Objet | Convention Dotation Politique de la Ville 2021 - Autorisation à signer

L'article 107 de la loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 a transformé la Dotation de Développement Urbain (DDU) en Dotation Politique de la Ville. La Ville de Cenon est éligible à la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2021 pour un montant de 434 390 €.

Cette Dotation vise à compléter la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine par un soutien renforcé aux actions développées au profit des habitants des quartiers les plus défavorisés de notre commune. Par ailleurs, elle prend également en compte la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dans le cadre fixé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Le périmètre d'intervention pour l'octroi de la Dotation Politique de la Ville 2021, s'applique aux quartiers « Politique de la Ville » mais également aux secteurs périphériques, dès lors que, conformément à la logique de « quartier vécu », les actions ou les investissements profitent aux habitants des quartiers « Politique de la Ville ».

C'est mû par cette volonté d'offrir des réponses adaptées et d'améliorer la qualité de vie des habitants de nos quartiers fragiles que sont retenues un certain nombre d'actions :

En matière d'emploi, l'action Forum de l'Emploi 2021 a pour objectif de s'inscrire dans la mise en place d'une dynamique locale forte et d'élargir l'engagement de nouveaux partenariats avec les entreprises. L'ensemble des acteurs économiques du territoire est ainsi mobilisé, à travers les entreprises locales, pôle emploi, le club d'entreprises de Cenon, la Mission locale. La chambre des métiers, la chambre de commerce et Haut de Garonne Développement sont aussi mobilisés par la Ville car il est nécessaire de renforcer la complémentarité entre les acteurs de l'emploi à l'échelle métropolitaine.

En outre, tout au long de l'année, des acteurs de l'insertion tels qu'Espace textile rive droite, la cravate solidaire, Alternative urbaine et Marie Curry proposeront des rencontres et des formations destinées aux bénéficiaires du PLIE et aux demandeurs d'emploi.

En matière d'éducation, les Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) et les temps d'accueil périscolaire, en cohérence avec le Projet Educatif de Territoire visent à répondre à la spécificité des besoins des jeunes de nos quartiers. C'est pourquoi, la Ville a confié ces missions d'éducation, dans le cadre de conventions de Service Social d'Intérêt Economique Général (SSIEG), à des partenaires solides ayant fait leurs preuves sur les territoires de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : l'association départementale des Francas de la Gironde et l'association « Fédération d'Aide à la Réussite des Elèves » (FAIRE).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Afin de répondre aux besoins repérés en matière de sport, des actions ont été planifiées et se dérouleront tout au long de l'été 2021. Macadam'hand, Sport Emploi, Fête le Mur et Drop de Béton interviendront de façon coordonnée dans les quartiers prioritaires et dans les quartiers de veille, à la demande du service des sports, grâce aux fonds prélevés sur la DPV 2021.

Dans nos quartiers prioritaires de la Politique de la Ville intégrés dans un Programme de Rénovation Urbaine, la participation citoyenne se fait notamment à travers la mobilisation des Conseils Citoyens du Haut et du Bas Cenon. Cela passe par une participation active aux instances de concertation, à la restitution des échanges auprès des autres habitants, à l'organisation de rencontres/débats, d'opérations d'information et de formation telles que celles proposées par l'école de la rénovation urbaine par exemple. Les Conseils Citoyens ont donc un rôle très précieux auprès de la population cenonnaise ainsi que dans les réflexions pour construire et affiner les projets de rénovation urbaine, leur rôle est renforcé par l'octroi d'un budget qui permet d'initier des actions expérimentales. Dans le but de renforcer l'équipe de la maison du projet, lieu d'animation et de réflexion sur le renouvellement urbain, située au cœur du quartier Palmer, un recrutement sera organisé.

De nombreuses actions sont menées ou soutenues par la Ville, dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, de la Prévention, mais aussi à l'initiative des associations qui œuvrent au quotidien au bénéfice des populations les plus fragiles de nos quartiers, ainsi la période difficile que nous venons de vivre a mis en évidence des situations difficiles et complexes liées à des « fractures sociales et numériques ». C'est le cas du Centre Social La Colline qui accueille les publics les plus fragiles. D'autres associations travaillent sur des concepts artistiques et sociaux (C'est Carré, Artothèque, Le Déclencheur souple, périphéries production) ou sur la question de la nature et de l'alimentation (germaine Veille, les gourmandignes, VRAC). Ces actions favorisent et renforcent les liens sociaux entre les habitants des QPV.

Deux enveloppes, respectivement de 22 930 et 12 155 euros, seront consacrées à des investissements au profit des quartiers La Marègue (haut-cenon) et Sellier (bas-cenon). La première enveloppe sera destinée à financer la rénovation du Pôle Social de La Marègue dans lequel le CPLJ déploiera prochainement ses activités et la seconde permettra le financement d'équipements au profit de la « friche sellier ».

Au regard du Contrat de Ville Métropolitain ces actions cenonnaises sont ainsi une déclinaison locale des axes prioritaires ainsi que des orientations stratégiques, elles répondent aux 4 priorités thématiques spécifiques au territoire :

- Améliorer l'insertion économique, l'accès à l'emploi et le développement de l'activité ;
- Améliorer le vivre ensemble et la cohésion sociale à l'échelle des communes et du territoire métropolitain ;
- Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants ainsi que l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain ;
- Réintroduire des valeurs républicaines et de citoyenneté.

Pour cette année, il vous est donc proposé d'affecter la Dotation Politique de la Ville, aux opérations suivantes, selon les plans de financements prévisionnels ci-dessous exposés :

VOLET FONCTIONNEMENT :

Ville de Cenon
FORUM EMPLOI - Découverte des métiers, emploi et formation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats		Bordeaux Métropole	2 500,00 €
Services extérieurs			
Autres services extérieurs	11 900,00 €	Affectation de la DPV	4 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021 DELIBERATION N° 2021-95

Charges de personnel	2 100,00 €	Ville de CENON	7 500,00 €
TOTAL	14 000 ,00 €	TOTAL	14 000,00 €

Ville de Cenon
SSIEG – Service Social d'Intérêt Economique Général 2021
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Association FAIRE	41 850,00 €	Affectation de la DPV	327 604,00 €
Association Les Francas	1 106 024,00 €	Ville de CENON	820 270,00 €
TOTAL	1 147 874,00 €	TOTAL	1 147 874,00 €

Ville de Cenon
GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE - Tous investis dans la vie de nos quartiers
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	8 000,00 €	Bailleurs sociaux	6 000,00 €
Achat de matières et fournitures	4 000,00 €	Affectation de la DPV	10 000,00 €
Charges de personnel	12 000,00 €	Ville de CENON	8 000,00 €
TOTAL	24 000,00 €	TOTAL	24 000,00 €

Ville de Cenon
Accompagnement Santé Soutien psychologique
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	2 000,00 €	Affectation de la DPV	2 000,00 €
TOTAL	2 000,00 €	TOTAL	2 000,00 €

Ville de Cenon
Accompagnement des missions de médiation sociale de la Ville de Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	26 000,00 €	Aides publiques	20 000,00 €
		Affectation de la DPV	6 000,00 €
TOTAL	26 000,00 €	TOTAL	26 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021 DELIBERATION N° 2021-95

Ville de Cenon
Maison du Projet – Coordination / Animation
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	20 000,00 €	Affectation de la DPV	15 000,00 €
		Ville de CENON	5 000,00 €
TOTAL	20 000,00 €	TOTAL	20 000,00 €

AJHAG
Chantiers Jeunes Haut Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services	2 000,00 €	Affectation de la DPV	2 000,00 €
TOTAL	2 000,00 €	TOTAL	2 000,00 €

ALTERNATIVES URBAINES
L'alternative urbaine renforce sont action sur la métropole
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	13 000,00 €	Vente de produits finis	
		Marchandises -	
Services extérieurs	34 000,00 €	Prestations de services	48 000,00 €
		Bordeaux Métropole	16 000,00 €
Charges de personnel	61 000,00 €	Villes partenaires	15 000,00 €
		Conseil Départemental	3 000,00 €
		Conseil Régional	14 000,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	3 000,00 €
		Autres subventions	8 000,00 €
		Affectation de la DPV	1 000,00 €
TOTAL	108 000,00 €	TOTAL	108 000,00 €

ARTOTHEQUE
Les arts hors mur
Plan de financement prévisionnel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	28 750,00 €	Vente de produits finis Marchandises - Prestations de services	600,00 €
		Bordeaux Métropole	10 000,00 €
		Villes partenaires	14 400,00 €
Charges de personnel	36 250,00 €		
		Conseil Départemental	22 500,00 €
		Conseil Régional	14 000,00 €
		Préfecture de la Gironde (Mission Ville)	2 000,00 €
		Affectation de la DPV	1 500,00 €
TOTAL	65 000,00 €	TOTAL	65 000,00 €

LE PANDA ROUX

Prendre soin du monde et sa relation à l'autre / conte et création
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	14 000,00 €	Etat (Politique de la Ville)	5 500,00 €
Prestations de services		Affectation de la DPV	500,00 €
Charges de personnel	2 000,00 €	Autres subventions	10 000,00 €
TOTAL	16 000,00 €	TOTAL	16 000,00 €

C'EST CARRÉ

4-6 rue Louis Pergaud – Accompagnement des habitants du quartier Palmer par le biais de dispositif artistique –
Son – Lumière – Végétal
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs	45 000,00 €	Etat (Politique de la Ville)	10 000,00 €
Prestations de services		Affectation de la DPV	500,00 €
Charges de personnel	20 000,00 €	Bailleurs sociaux	30 000,00 €
		Autres subventions	24 500,00 €
TOTAL	65 000,00 €	TOTAL	65 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CENTRE SOCIAL LA COLLINE
Chantiers femmes citoyennes
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	2 000,00 €
Prestations de services	2 500,00 €	Affectation de la DPV	6 000,00 €
Charges de personnel	7 500,00 €	Autres subventions	2 000,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

CONSEIL CITOYEN DU BAS CENON
Initiative et fonctionnement du conseil citoyen
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs			
Prestations de services	3 000,00 €	Affectation de la DPV	3 000,00 €
Charges de personnel	3 000,00 €	Ville de CENON	3 000,00 €
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

CONSEIL CITOYEN DU HAUT CENON
Initiative et fonctionnement du conseil citoyen
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs			
Prestations de services	3 000,00 €	Affectation de la DPV	3 000,00 €
Charges de personnel	3 000,00 €	Ville de CENON	3 000,00 €
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

CREATIVE EVENTS
Tournée d'une fiction originale et débats d'experts sur plusieurs lieux au sein de Bordeaux-Métropole en faveur de la prévention des violences faites aux femmes
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	750,00 €
Prestations de services	9 500,00 €	Affectation de la DPV	500,00 €
		Autres subventions	8 250,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

TOTAL	9 500,00 €	TOTAL	9 500,00 €
-------	------------	-------	------------

DROP DE BÉTON
Rugby citoyen 2021 – Les valeurs du rugby au cœur de la Métropole
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	7 000,00 €
Prestations de services	42 000,00 €	Aides privées dont vente de produits	73 000,00 €
Bénévolat	13 000,00 €	Affectation de la DPV	500,00 €
Charges de personnel	110 000,00 €	Autres subventions	84 500,00 €
TOTAL	165 000,00 €	TOTAL	165 000,00 €

ESPACE TEXTILE RIVE DROITE
En découdre avec l'emploi
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Ventes de produits	15 000,00 €
Prestations de services	80 000,00 €	Etat (Politique de la Ville)	8 000,00 €
Charges de personnel	60 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
		Aides privées	30 000,00 €
		Autres subventions	60 000,00 €
		Produits exceptionnels	26 000,00 €
TOTAL	140 000,00 €	TOTAL	140 000,00 €

FÊTE LE MUR
Développer un programme d'insertion sociale des jeunes de banlieue à travers la pratique du Tennis
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	17 000,00 €
Prestations de services	40 000,00 €	Aides privées	15 000,00 €
Bénévolat	40 000,00 €	Affectation de la DPV	2 500,00 €
Charges de personnel	90 000,00 €	Autres subventions	135 500,00 €
TOTAL	170 000,00 €	TOTAL	170 000,00 €

GERMAINE VEILLE
Les matinées « papote et potager »
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la ville)	4 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Prestations de services	4 500,00 €	Affectation de la DPV	500,00 €
TOTAL	4 500,00 €	TOTAL	4 500,00 €

GIP BORDEAUX METROPOLE MEDIATION
Accompagnement des missions de médiation sociale de la Ville de Cenon
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs			
Prestations de services	1 200,00 €	Affectation de la DPV	1 200,00 €
TOTAL	1 200,00 €	TOTAL	1 200,00 €

LA CRAVATE SOLIDAIRE
Accompagnement individualisé d'aide au retour à l'emploi de 200 personnes résidant sur les QPV/QVA de la Métropole Bordelaise
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Affectation de la DPV	1 000,00 €
Prestations de services	2 000,00 €	Autres subventions	11 000,00 €
Charges de personnel	10 000,00 €		
TOTAL	12 000,00€	TOTAL	12 000,00 €

LE DECLENCHEUR SOUPLE
Ateliers participatifs culture et lien social
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la ville)	8 000,00 €
Prestations de services	15 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
		Autres subventions	6 000,00 €
TOTAL	15 000,00 €	TOTAL	15 000,00 €

LES COMPAGNONS BÂTISSEURS NOUVELLE AQUITAINE
Auto réhabilitation accompagnée
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	10 000,00 €
Prestations de services	40 000,00 €	Affectation de la DPV	2 000,00 €
Charges de personnel	170 000,00 €	Autres subventions	170 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021 DELIBERATION N° 2021-95

		Vente de produits	28 000,00 €
TOTAL	210 000,00 €	TOTAL	210 000,00 €

LES FÉES PAPILLONS Essaimage et montée en puissance Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Autres subventions	126 000,00 €
Prestations de services	217 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
Charges de personnel	90 000,00 €	Aides privées	160 000,00 €
		Vente de produits	20 000,00 €
TOTAL	307 000,00 €	TOTAL	307 000,00 €

LES GOURMANDIGNES Promotion de l'alimentation saine et mise en capacité Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Affectation de la DPV	1 000,00 €
Prestations de services	31 000,00 €	Autres subventions	30 000,00 €
TOTAL	31 000,00 €	TOTAL	31 000,00 €

MACADAM'HAND Animations d'été en pieds d'immeubles Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	3 000,00 €	Autres subventions	1 500,00 €
		Affectation de la DPV	500,00 €
		Ville de CENON	1 000,00 €
TOTAL	3 000,00 €	TOTAL	3 000,00 €

MARIE CURRY Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de femmes réfugiées et issues de l'immigration résidant en QPV, passionnées de cuisine dans la restauration Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Affectation de la DPV	500,00 €
Prestations de services	2 000,00 €	Autres subventions	1 500,00 €
TOTAL	2 000,00 €	TOTAL	2 000,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

PERIPHERIES PRODUCTIONS
Pôle Audiovisuel Palmer
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	8 000,00 €	Autres subventions	2 000,00 €
		Affectation de la DPV	2 000,00 €
		Ville de CENON	4 000,00 €
TOTAL	8 000,00 €	TOTAL	8 000,00 €

SPORT EMPLOI
Sport'up et Mobi'sport
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Autres subventions	70 000,00 €
Prestations de services	28 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
Bénévolat	22 000,00 €	Bénévolat et prestations en nature	29 000,00 €
Charges de personnel	50 000,00 €		
TOTAL	100 000,00 €	TOTAL	100 000,00 €

VRAC
Une offre de qualité accessible : les groupements d'achat
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats - Services extérieurs		Etat (Politique de la Ville)	8 000,00 €
Prestations de services	150 000,00 €	Affectation de la DPV	1 000,00 €
Autres	20 000,00 €	Ventes de produits	140 000,00 €
Charges de personnel	70 000,00 €	Autres subventions	91 000,00 €
TOTAL	240 000,00 €	TOTAL	240 000,00 €

VOLET INVESTISSEMENT :

Ville de CENON
CPLJ – Réhabilitation des locaux Pôle Social Jeunesse et Famille
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Menuiserie	11396	Affectation de la DPV	22 930,83 €
Plomberie	5152		
Plâtrerie	2374		
sécurisation du bâtiment (alarmes)	2975	Ville de CENON	5969,17 €
Peinture	1000		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Aménagements sanitaires	6000		
TOTAL		28 900 €	TOTAL 28 900 €

Ville de CENON
SELLIER – Aménagement du site
Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Bac / Plantations hors sol (300 euros /unité – 10 unités)	3000		
Cabane de rangement des outils de jardinage	3000	Affectation de la DPV	12 155,17 €
Toilettes sèches sécurisées	2000		
Mobilier d'extérieur en bois	2500	Ville de CENON	0 €
Maison de chantier	4500	Bailleurs sociaux	4344,83 €
Autres (petits outillages, plants...)	1500		
TOTAL	16500 €	TOTAL	16500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
34 voix pour
0 abstention
0 voix contre

Approuve ces plans de financement, sollicite cette dotation et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention Dotation Politique de la Ville 2021 et tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François Egron
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20210705-2021-95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2021

Publication : 08/07/2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.